

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 1075

présenté par

Mme Bonneton, Mme Abeille, Mme Allain, Mme Auroi, Mme Attard, M. Coronado, Mme Duflot,
M. Mamère, M. Roumégas et Mme Sas

ARTICLE 43

À l'alinéa 9, substituer à la sixième occurrence du mot :

« de »

les mots :

« pour faciliter l'accès à la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'introduction dans la loi d'une réforme sur l'accès à la validation des acquis de l'expérience pour le secteur des métiers est intéressante.

L'amendement propose de préciser que l'objectif de cette réforme vise à rendre l'accès plus facile à la VAE.